

Saint-Denis, le 20 Août 1965

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

à

Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX

~~CONSEILLER MUNICIPAUX~~

SAINT-DENIS

Mes chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la
TROISIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL QUI se tiendra le MARDI
24 Août 1965 à 16 heures, dans la salle des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR :

- et compte*
- 1°) Compte administratif de gestion 1964 - Budget supplémentaire 1965.
 - 2°) Virement de crédits au budget 1964 des cantines scolaires - Compte administratif 1964 et budget supplémentaire 1965 des cantines scolaires.
 - 3°) F.I.D.O.M. 1965. *Du budget*
 - 4°) Augmentation de l'effectif des sapeurs-pompiers - et acquisition de trois citernes supplémentaires. *PERSONNEL*
 - 5°) Emprunt de 12.000.000. de frs.CFA. à contracter auprès de la Caisse des Dépôts & Consignations pour le financement de l'acquisition du terrain MARTIN.
 - 6°) Marché de gré à gré d'un montant de frs. 4.542.000 à passer avec la Société Energie Electrique de la Réunion pour les travaux d'adduction d'eau de la " Commune Prima " à partir du réseau de la Bretagne.
 - 7°) Marché de gré à gré d'un montant de 18.171.650.fr.CFA. passé avec la SOGREAH pour l'étude sur modèle réduit de l'endiguement de la Ravine de Patates à Durand.
 - 8°) Souscription d'un abonnement téléphonique pour les besoins du service au Brûlé. *TELEPHONE*
 - 9°) Renouvellement du contrat d'entretien des machines à écrire et à calculer de la Commune, passé avec la Société BLANCHE BIRGER.

.../...

- 10°) Participation de la Commune aux frais de construction à la Redoute d'un réservoir de 320 m³, y compris la réserve "incendie", et d'une conduite de distribution principale (convention en date du 23.11.64 approuvée le 16.12.64) - Inscription budgétaire -
- 11°) Demande d'augmentation du loyer de l'immeuble utilisé par la Commune pour y loger l'école maternelle du Butor.
- 12°) Honoraires d'un montant de frs.CFA. 163.539 réclamés par le Cabinet AUDRY, géomètre-Expert, pour des travaux topographiques effectués sur un terrain destiné à la construction de 2 collèges d'enseignement secondaire situé à Ste-Clotilde, entre la ruelle Pitel et la ruelle Saint-Expédit.
- 13°) Paiement d'une somme de 20.130.fr. CFA. réclamés par Maître Hervé GRONDEIN, huissier de justice, pour signification à la Commune d'un jugement et d'un commandement à payer des condamnations contre elle prononcées (affaire Commune de Saint-Denis c/ consorts Vilbode - Férard).
- 14°) Etat des frais réclamés par Me Roger HOAREAU, avoué de M. TINGAPERMAL, dans l'instance en autorisation de vente de biens de mineurs et mise à prix par jugement du Tribunal en date du 11 Août 1964.
- 15°) Offre de vente concernant un terrain de 1720 m² sis à Saint-Denis, rue Monthion, appartenant aux consorts MAYER.
- 16°) Cession à la Commune par la S.I.D.R. d'un terrain de 7.154 m², situé dans le lotissement de la Source, destiné à recevoir la construction d'un groupe scolaire.
- 17°) Cession du terrain destiné au futur stade du Chaudron.
- 18°) Cession gratuite par l'Etat du terrain nécessaire à la construction de la voie de dégagement du stade de la Redoute.
- 19°) Implantation du Centre militaire de préformation de la Réunion.
- 20°) Caisse Nationale de Retraites des agents des collectivités locales - Date des élections des membres du Conseil d'administration et mesures préparatoires.

24°) Questions diverses.

A l'issue de la séance remise de la Médaille d'Honneur départementale et communale de VERMEIL à Mne BEDIER Francis, et M.M. CEROU Julien et MAYENNE Raymond.

Le Maire,

